

*Affaires courantes*

Voilà pour ces deux produits. Toutefois, un produit dont l'absence est remarquée dans la liste des exclusions est l'eau douce. En ce qui me concerne, cela signifie que l'eau de nos lacs et de nos rivières peut maintenant être vendue aux plus offrants, qu'il s'agisse de compagnies américaines, pour l'heure, ou peut-être, dans l'avenir, d'entreprises mexicaines. Voulons-nous réellement vendre cette ultime ressource comme si c'était du charbon, du cuivre ou de la morue?

L'eau fait-elle partie de la même catégorie? Je ne le crois pas. L'eau c'est la vie. Je pense que nous aurions intérêt, compte tenu des pressions qui s'exerceront au fur et à mesure que la population augmentera dans le sud-ouest des États-Unis et le nord du Mexique, à avoir le plus grand contrôle possible dans l'avenir, afin de faire en sorte que cette eau réponde aux besoins des générations futures de Canadiens, au lieu d'être donnée ou vendue comme s'il s'agissait d'une ressource ordinaire.

Ceux qui disent que l'eau n'est pas visée par l'ALÉNA ne rendent vraiment pas service aux Canadiens, parce que même si le comité n'a entendu qu'un nombre limité de témoins, ceux-ci ont dit clairement que l'eau est visée par cette entente. Certains députés d'en face prétendent le contraire, mais je préfère m'en remettre à l'opinion des experts, en particulier les spécialistes du commerce international.

Je veux aborder une autre question, à savoir la TPS. Cette taxe, dit-on, a été mise en place pour réduire le déficit. Or, le déficit n'a pas été réduit. En fait, celui-ci se maintient à peu près au même niveau année après année.

Par contre, la TPS affecte l'économie canadienne d'une manière telle qu'il faut absolument réagir. En effet, cette taxe est littéralement en train de tuer les petites entreprises au pays. Le plus triste dans tout cela, c'est que ce sont les petites entreprises qui créent des emplois et qui continueront de le faire. Ce ne sont pas les grandes compagnies, ni les sociétés d'État, mais bien les petites entreprises de 10, 20, 30 ou 40 employés. C'est là que se trouvent les emplois et, à mesure que les grandes entreprises se rendent compte qu'elles sont comme des dinosaures dépassés par une économie en constante évolution, elles confient de plus en plus de travaux à de petites compagnies ou à des petites filiales.

C'est là que se trouvent les emplois de l'avenir et, pourtant, le gouvernement étouffe complètement ces petites entreprises avec la TPS. Non seulement cela, tous les parlementaires savent fort bien qu'à cause de la TPS, l'économie souterraine augmente. Cette croissance est

attribuable à tout notre régime fiscal qui est tellement bizarre, mais surtout à la TPS.

Lors d'une conférence sur les finances, tenue récemment à Toronto, on a soutenu qu'il y aurait aujourd'hui environ 100 milliards de dollars de transactions annuelles dans l'économie souterraine et qui échapperaient donc au fisc. Si cette estimation est exacte, elle correspond au déficit. Si l'on pouvait mettre à jour cette économie souterraine, la traiter comme nous traitons toutes les transactions commerciales et l'imposer à des taux normaux, le problème du déficit serait réglé.

Un nombre grandissant de Canadiens font du troc et paient en argent comptant la construction d'une maison ou d'une résidence secondaire. Depuis une semaine, deux ou trois personnes m'ont dit qu'elles se faisaient construire une maison et qu'elles payaient presque tous les travaux en argent comptant parce qu'elles croyaient réaliser ainsi une économie de 25 à 30 p. 100. Évidemment, ces montants ne sont pas imposés.

Les gens demandent: «Sans la TPS, où allez-vous trouver l'argent?» C'est une question fort légitime.

Je vais donner deux ou trois exemples, dont un se rapporte à la fiducie familiale. J'ignore comment mes collègues d'en face ont adopté ça, mais lorsque le Comité des finances s'est penché sur la disposition concernant l'impôt sur les fiducies familiales, j'ai assisté à cette séance parce que je n'arrivais pas à croire que la disposition était aussi mauvaise qu'on le disait. Les fiscalistes canadiens ne pouvaient pas croire que le gouvernement allait faire cela. On fait des cadeaux aux familles les plus riches au Canada, en leur permettant de se soustraire à des impôts pendant toute une génération.

Or, est-ce le genre d'impôt que nous voulons? Pourquoi le gouvernement ferait-il adopter une disposition pareille? Il l'a pourtant fait. Combien de milliards de dollars échapperont à l'impôt seulement à cause de cette disposition?

Que penser d'un impôt sur la richesse? Même l'autre jour dans les pages financière du *Globe and Mail*, on lisait qu'un porte-parole d'une des grandes sociétés de garantie avait dit que nous sommes l'un des rares pays occidentaux où il n'existe pas d'impôt sur la fortune. Les gens qui héritent de 10 millions de dollars, par exemple, devraient avoir à payer des impôts là-dessus.

• (1835)

Presque tous les pays le font, à l'exception du Canada. Qui hérite de 10 millions de dollars? Ce sont les membres des plus riches familles du pays. Ces gens-là profitent de la grande générosité du fisc. Nous sommes l'un des seuls